

Conseil d'établissement de l'école secondaire de Donnacona

Local Arc-en-ciel

Mercredi 19 mars 2025, à 18h30

Procès-verbal

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :	
Représentants des parents et élèves	Représentants de l'école
M. David Lessard (vice-président)	M. Jean-François Garneau (directeur)
Mme Rachel Langlois	Mme Marilyn Bernard (directrice adjointe)
Mme Marie-Claude Hénault	Mme Marie-Pierre Olivier (enseignante)
M. Jose Calderon	M. Réjean Martel (enseignant)
Mme Caroline Couture	Mme Christine Audet (enseignante)
M. Marc Voyer (substitut)	Mme Suzanne Racine
Mme Émilie Gouillard	Mme Geneviève Blouin (professionnel)
Mme Audrey Walsh, présidente	Étienne Demers (élève)
	Alice Landry (élève)
Était absente :	Était absente :
Mme Édith Trudel	Mme Danielle-Christine Houde (soutien)

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Audrey Welsh fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre. La date est à modifier. Il faudrait retirer le point 15 *Intervention du public* qui revient deux fois dans l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté.

Proposé par Émilie Gouillard

Approuvé par Rachel Langlois

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 40-24/25

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 février 2025

Au point 10, Mme Geneviève Blouin propose d'ajouter que les programmes en éducation à la sexualité sont également offerts dans les classes d'adaptation scolaire par les enseignants titulaires.

Au point 5, Mme Geneviève Blouin propose de spécifier que les programmes ProTIC sont offerts dans des écoles de d'autres Centres de services scolaires.

Suivis de la direction :

- Au point 4, M. Jean-François Garneau mentionne que l'équipe de direction a passé quelques heures avec une consultante externe en organisation scolaire afin d'en faire une première analyse. Cette dernière sera également présente avec l'équipe de direction lors d'une rencontre prévue le 11 avril avec un responsable du Solutionneur.
- Le préau de la classe extérieure est terminé. D'autres éléments seront ajoutés prochainement (assises, tables, poubelles, arbres, etc.).
- Un horaire a été établi pour assurer une escouade de surveillance supplémentaire dans l'école par plusieurs membres du personnel.
- Un message a été passé aux élèves, par le biais de l'intercom, pour leur demander leur collaboration afin de mieux gérer la vaisselle et les ustensiles de la cafétéria.
- Un courriel a été envoyé à tous les parents pour les inviter à la conférence de M. Mathieu Arcand sur l'utilisation des jeux vidéo.
- La date du 12 mai est confirmée pour le Projet Impact auquel les élèves de 4^e-5^e sec., PAI, FMS, et FPT sont conviés.
- L'inscription des élèves pour l'année scolaire 25-26 a été réalisée par le biais de Mozaïk. La façon de faire a été un franc succès. Il n'y a qu'une vingtaine d'inscriptions manquantes à ce jour.

Proposé par Marie-Claude Hénault

Approuvé par Alice Landry

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 41-24/25

5. Interventions du public

Aucun

6. Rapport des membres :

- *Représentants des élèves*

La prochaine rencontre du conseil étudiant aura lieu le 20 mars.

- *Enseignants*

M. Réjean Martel mentionne que les membres du Comité consultatif syndical des enseignants ont reçu l'avis du Protecteur régional de l'élève concernant les principes guidant l'organisation des sessions d'examens. Des services éducatifs devront être offerts aux élèves pendant la session des examens de juin (récupérations, cours, activités). Aussi, il devra y avoir une seule journée de reprise d'examens plutôt que deux.

M. David Lessard mentionne que cette démarche faisait suite à des questionnements de parents concernant l'obligation de chaque école secondaire d'offrir des services lors des sessions d'examens. L'objectif de cette démarche était de recueillir les recommandations du Protecteur national de l'élève concernant l'organisation des sessions d'examens puisque les

pratiques sont différentes d'une école à l'autre. Mme Audrey Walsh demande que l'avis du PRÉ soit envoyé à tous les membres du conseil d'établissement afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

M. Réjean Martel mentionne que les enseignants appuient la direction concernant la situation d'un représentant des élèves au conseil d'établissement. Il propose que l'équipe-école se dote d'un code d'éthique pour les représentants d'élèves élus au conseil étudiant. Mme Audrey Walsh mentionne que la Fédération du comité de parents recommande que tous les conseils d'établissement se dotent d'un code d'éthique pour l'ensemble de leurs membres.

- *Soutien*

Aucun

- *Professionnel*

Mme Geneviève Blouin mentionne que les professionnels ont hâte de prendre connaissance du plan d'effectif fourni par le Centre de services scolaire. M. Garneau mentionne que celui-ci sera remis dans les prochaines semaines.

Mme Blouin affirme que les conseillers d'orientation rencontrent présentement, de façon intensive, les élèves pour lesquels un changement de programme est prévu pour la prochaine année.

Mme Blouin mentionne que la travailleuse sociale, la psychoéducatrice et l'intervenante du Carrefour Jeunesse Emploi préparent activement le projet Réinspire qui débutera lundi prochain le 24 mars. Dix élèves, qui sont actuellement en échec et qui ont un potentiel décrocheur, ont été ciblés pour faire partie de ce projet d'une durée de 10 semaines. Les trois intervenantes animeront des ateliers de gestion de projet, de connaissances de soi et des activités axées sur le plein air à raison de trois demi-journées par semaine. Tous les parents des élèves visés par le projet ont été appelés et nous avons envoyé les documents papier à certains d'entre eux.

- *Comité de parents*

Aucun

7. Demandes pour les sorties et activités

Toutes les demandes de sorties sont approuvées. Mme Suzanne Racine demande au conseil de valider s'il est possible que des élèves du secteur jeunes soient jumelés à des adultes du groupe d'intégration sociale du CFP pour une sortie.

Proposé par David Lessard

Approuvé par Caroline Couture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 42-24/25

8. Service de cafétéria

M. Marc Voyer mentionne que les avis de certains parents, dont il est proche, sont négatifs concernant la qualité de l'offre alimentaire de la cafétéria. Il y aurait une déception des élèves et de leurs parents quant à l'absence d'un bar à salade. Il se questionne sur les avis des autres parents.

M. Jean-François Garneau mentionne qu'il vérifiera le nombre approximatif de plats vendus par jour auprès du concessionnaire Alimentation Bergeron. Il émettra également les commentaires entendus au responsable de la cafétéria.

Selon les représentants des élèves, des commentaires en ce sens sont également entendus de la part des élèves. M. Garneau demande aux représentants que ce point soit ajouté à la prochaine rencontre du conseil étudiant pour discussion.

Mme Audrey Walsh suggère de poser une question concernant l'offre alimentaire de la cafétéria, et ce, parmi d'autres questions consignées dans un sondage qui pourrait être envoyé à tous les parents.

9. Utilisation du cellulaire dans l'école

Mme Audrey Walsh questionne les membres du conseil d'établissement quant à une possible réflexion concernant l'utilisation du cellulaire chez les élèves dans l'école. Elle se demande s'il y a lieu de sonder les parents.

M. David Lessard mentionne que le comité de parents ne s'est pas positionné sur le sujet.

Alice Landry mentionne que les avis sont partagés. Certains élèves s'inquiètent que les cellulaires soient bannis de l'école. Toutefois, il n'y a pas eu de discussion en ce sens au conseil étudiant.

Mme Christine Audet mentionne que, selon les textes que les élèves de 5^e secondaire ont écrit à ce sujet en classe, les élèves sont conscients que le cellulaire ne les aide pas en classe. Elle mentionne que les enseignants ont des visions différentes sur le sujet.

Mme Marie-Claude Hénault questionne les membres de l'équipe école sur les effets négatifs qui sont perçus par les intervenants par rapport à l'utilisation du cellulaire.

Mme Suzanne Racine mentionne que la socialisation fait partie d'une des trois missions de l'école.

M. David Lessard mentionne que la Fédération des comités de parents a eu à se pencher sur le sujet. Selon les propos qu'il a entendus, les avis sont partagés du côté des parents et des enseignants. Des parents sont inquiets de ne pas pouvoir rejoindre leurs enfants lorsqu'ils sont à l'école s'ils n'ont pas accès à leur cellulaire.

M. Réjean Martel mentionne que les enseignants de l'école ne s'entendent pas sur l'application des règles concernant l'utilisation du cellulaire. Certains enseignants craignent de se faire prendre en photo ou en vidéo en classe.

Mme Geneviève Blouin mentionne que le comité bien-être organisera un midi spécial sans

cellulaire lors d'un jour 9 du mois d'avril. Cette activité aura pour but d'augmenter la socialisation et de diminuer le temps passé sur le cellulaire. Il y aura des jeux de société qui seront proposés pour les élèves et les membres du personnel. M. Marc Voyer propose qu'il y ait un 24 heures de pause d'écran comme l'événement qui sera créé pour le grand public en mai prochain. Mme Geneviève Blouin amènera cette idée lors de la prochaine rencontre du comité bien-être.

M. Jean-François Garneau mentionne que l'équipe-école a proposé de couper le réseau à des moments précis de la journée lors des dernières discussions liées au projet éducatif.

M. Jose Calderon se questionne à savoir si on doit attendre une directive du Centre de services scolaire de Portneuf ou du MÉQ pour agir. M. Garneau mentionne qu'on peut agir dès qu'on le veut.

Mme Audrey Walsh propose à M. Lessard de valider ce qui s'est fait comme démarche ailleurs. Il est également proposé de valider les opinions des élèves concernant le cellulaire lors d'une prochaine rencontre du conseil étudiant et de vérifier la position du conseil d'administration du Centre de services scolaire sur le sujet.

10. Points d'information de la direction

Plusieurs confrontations sportives entre le personnel et les élèves ont eu lieu et auront lieu dans les prochaines semaines : volleyball, futsal, basketball masculin/féminin.

M. Vincent Caron a rendu visite aux élèves des groupes de LCM de 3^e et de 4^e secondaire dans le cadre de leur cours d'histoire. M. Réjean Martel affirme que plusieurs élèves sont restés pendant la pause pour poser des questions au député. M. Caron a répondu aux questions de façon neutre sans vendre son parti. La qualité des interventions des élèves était impressionnante.

Une cabane à sucre mobile était présente à l'école le 17 mars dernier. Étienne Demers mentionne que les élèves étaient surpris que l'activité ait lieu un lundi. Mme Émilie Gouillard souligne le fait que les élèves devaient payer uniquement en argent.

Une conférence de presse a eu lieu à l'Écocentre de Neuville, le 27 mars dernier, afin d'officialiser le projet de recyclage de tubulures des érablières. Des élèves de FPT font présentement des stages en lien avec ce projet et ils participent au recyclage des tubulures utilisées dans les érablières. Cela est une nouveauté et le projet est très emballant.

11. Correspondance du CÉ

Aucune correspondance

12. Comité EHDA

Aucun

13. Affaires diverses

Aucune

14. Intervention du public

Aucune intervention

15. Bourses du CÉ

La possibilité de remettre une bourse de 150 \$ aux deux présidents de l'école qui siègent sur le conseil d'établissement en lien avec leur sérieux et leur implication est revue. Cette possibilité avait été évoquée lors de la rencontre du 17 décembre dernier.

En 2023-2024, les membres du conseil d'établissement avaient décidé de remettre des bourses aux deux présidents du conseil étudiant pour souligner leur implication exceptionnelle. En effet, ils avaient eux-mêmes proposé de prendre part à des rencontres à l'extérieur du conseil d'établissement pour faire avancer certains dossiers comme le coin fumeur.

Afin d'éviter que les représentants des élèves s'attendent automatiquement à obtenir une bourse lorsqu'ils siègent sur le conseil d'établissement, il est voté en majorité par les membres du conseil que les deux bourses de 150\$ du CÉ ne soient pas remises d'emblée aux deux présidents à chaque année. Elles ne seront d'ailleurs pas remises aux présidents cette année. Toutefois, leur belle implication et leur présence est soulignée.

Proposé par Christine Audet

Approuvé par Rachel Langlois

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 43-24/25

16. Levée de l'assemblée

La rencontre a pris fin à 20h53.

Proposé par Suzanne Racine

Approuvé par Réjean Martel

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 44-24/25